



COLLECTIF PRÉSERVONS MELLES

À propos du bulletin municipal 2023

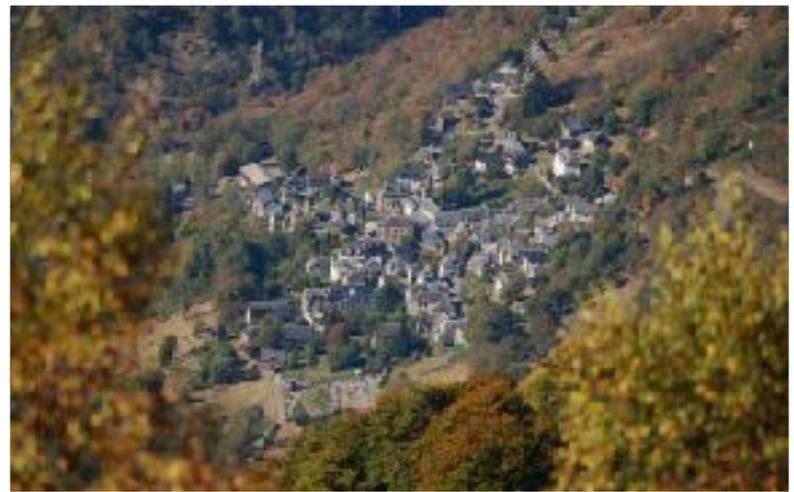
Le collectif a fait paraître un texte dans le dernier bulletin municipal au même titre que les autres associations melloises.

Le Maire, Alban Dubois, a jugé utile d'utiliser un droit de réponse parlant de mise en scène théâtrale et de fond de campagne électorale. Nous n'avons pas dû lire le même texte du Collectif.

- Notre collectif n'a pas vocation à la représentation théâtrale et parler de campagne électorale nous semble bien prématuré.
- Préserver Melles n'est pas incompatible avec son développement, bien au contraire. Des fondations solides sont garantes d'une saine construction.
- Est-ce polémique que de vouloir préserver la qualité de vie de notre village ? Préserver la biodiversité de son territoire ?
- La participation active des citoyens au sein d'un village ne doit pas donner lieu à la diffusion de fausses informations et de polémiques stériles.
- Notre vœu est simplement de vivre sereinement la concertation au sein de notre petite commune.
- Il suffit de respecter l'autre et la concertation en est un bon début.

« Ce qui se construit sur le mensonge ne peut pas durer »

Marc Levy
Ecrivain



Le problème de la route Melles - Le Mourtis. Une invention du Collectif ?

Depuis maintenant presque une année, des citoyens, aujourd'hui constitués en association, demandent à avoir des informations sur les projets en cours concernant la liaison Melles-le Mourtis et à être consultés sur cette question décisive pour la vie du village et de sa montagne.

Depuis, le maire s'obstine à dire qu'il n'y a rien à discuter. Pourtant des projets ont bien été élaborés.

* Délibération du conseil municipal du 3 mars 2022 :
Solution (pour répondre à la déclaration de catastrophe naturelle - arrêté du 24 janvier 2022) : réfection de la route de Melles - Boutx à partir du lieu dit La Gouade jusqu'au hameau de l'Artigue à Boutx
Devis : Etablissement Colas d'un montant de 771.073,50€HT soit 925.288,20€TTC pour la partie Melles.

* Compte-rendu du conseil municipal du 9 mars 2023 :

4) Route d'Artigascou :

Henri-Pierre Fabre, conseiller municipal, a envoyé à Monsieur le maire et aux cinq autres conseillers municipaux, en date du 05/03/2023, un courrier dans lequel il s'oppose, au cas où la route entre Melles et la station du Mourtis via le col d'Artigascou serait financée par le fond Barnier, à ce que cette liaison soit traitée en route goudronnée. En résumé, il est contre

.../...



Le Collectif signe ce qu'il écrit et ce qu'il diffuse

- Des papiers ont été distribués qui n'étaient pas signés et certains ont cru que c'était l'oeuvre du collectif.
- **Nous tenons à réaffirmer que nous signons toujours nos écrits et qu'ils ne sont jamais anonymes.**

Nos demandes

- Nous demandons simplement que les Mellois soient associés aux décisions importantes du village, celles qui sont de nature à en modifier la vie. Nous constatons qu'à ce jour ce n'est pas le cas.
- Nous avons souhaité que notre association figure dans la rubrique « vie locale » du site de la mairie au même titre que toutes les associations melloises . La mairie refuse de nous y faire figurer et que nous puissions nous y exprimer...le tout au nom de la démocratie ! Nous n'avons manifestement pas la même notion de la démocratie.

Nous retrouver

Le blog

<https://preservonsmelles.blog4ever.com/>

Facebook

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553274278108>

Mail

preservonsmelles@gmail.com

.../...

tant pour des raisons écologiques que pour des risques évidents d'augmentation ingérable du trafic routier dans les rues étroites, sinueuses et accidentogènes de notre village.

Dans ce courrier, il préconise donc de traiter cette route en piste forestière avec une gestion accrue des écoulements d'eau.

* Dans la rubrique du site de la mairie «billet du mois - route de l'Artigascou - point de situation» le maire parle bien d'un projet à 1 million d'euros et attaque frontalement le collectif en lui prêtant des actions qu'il n'a jamais faites. L'association Nature Comminges, membre de France Nature Environnement, lui a d'ailleurs envoyé un courrier pour contredire ses propos les concernant.

* Le 9 novembre 2023, nous avons assisté au conseil municipal. Le collectif a pu s'exprimer sur le sujet.

Extrait : « Des membres de l'association « Collectif Préservons Melles » sont présents pour assister à la séance du Conseil. Monsieur Le Maire leur donne la parole. Les membres de cette association souhaitent avoir des informations concernant la réfection de la route d'Artigascou, face aux rumeurs les plus folles qui circulent. Monsieur Le Maire les informe qu'il n'y a pas d'évolution du dossier depuis la tempête et les inondations où les services de l'État avaient promis de financer ces travaux à hauteur d'un million d'euros. Seule évolution, la perte de ce financement total, avec un reste à charge de 75% pour la commune, ce qui représente une somme trop importante pour les finances communales. Il n'y a donc pas matière à communiquer ou faire des réunions publiques pour décider du type de revêtement, puisqu'il n'y a pour le moment aucun projet qui puisse être réalisé.

* Dans son article du dernier bulletin municipal le maire écrit «il n'a jamais été question de revêtement en enrobé».

Le collectif ne veut pas d'une route ni en enrobé ni en béton bitumeux et demande que ce soit une route forestière empierrée. Parce que le maire n'a pas obtenu le financement qu'il demandait sur ce projet à environ un million d'euros, il ne se fera pas, mais si les financements avaient été obtenus, ce projet aurait été réalisé sans concertation avec les Mellois.

Surtout, nous demandons que soit organisée une réunion publique. L'objectif est d'élaborer ce projet en concertation avec la population. Nous pensons que les Mellois ont le droit de choisir de quelle manière ils veulent dessiner le futur de leur village.

Vous pourrez trouver sur notre blog les questions, les informations et les documents pour prendre connaissance des débats qui engagent l'avenir de la commune. <https://preservonsmelles.blog4ever.com/>